

Lancement d'un blog juridique

Par **Jordan Minary**, le **09/08/2018 à 15:50**

Bonjour, Je m'appelle Jordan Minary,
Je suis actuellement étudiant en Maitrise de Droit Privé, mention Droit Privé et Judiciaire,
Je viens de lancer un blog juridique qui me servira de support pour rédiger des articles relatifs
pour l'heure à la matière pénale et la famille. Je n'exclu pas d'aborder d'autres disciplines
juridiques.

Mon blog étant tout jeune, je souhaiterais vous le partager et vous le faire connaître.
Si vous pouviez le partager et vous y abonner, cela me serait d'une grande utilité pour me
constituer un premier public.

Le voici : jordanminarv.wordpress.com

Mon premier article est pour l'heure consacré à la textualité des délits et des peines.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jordan Minary

Par **Kern**, le **09/08/2018 à 20:37**

Bonjour Jordan,

C'est une très bonne initiative !

Pourquoi ne pas avoir choisi une plateforme type legavox.fr qui permet de diffuser rapidement
vos publications ?

C'est pour savoir ce que nous pouvons améliorer ;)

A bientôt

Par **Jordan Minary**, le **09/08/2018 à 21:03**

Bonsoir,

Merci beaucoup !

Et bien je n'y ai tout simplement pas pensé je dois admettre.
En tout cas je serais ravi que vous me présentiez votre plateforme,
Je n'aurais l'audace de vous suggérer des améliorations ne connaissant point votre plateforme.

Comment vous avez trouvé le blog ?

Cordialement,

Jordan.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/08/2018** à **08:43**

Bonjour

Je vous félicite pour votre initiative. J'ai bien aimé votre premier article.

Voici le site dont vous a parlé Kern <https://www.legavox.fr/>

Il suffit de vous inscrire et de créer votre blog.

C'est très simple à utiliser.

De plus vous serez mieux référencé sur les moteurs de recherche.

J'en profite pour signaler que nous sommes justement à la recherche de rédacteurs sur Juristudiant pour l'actualité juridique. N'hésitez donc pas à partager vos articles sur le forum.

Par **Jordan Minary**, le **11/08/2018** à **00:10**

Bonjour Isidore Beautrelet

Merci pour votre retour concernant mon blog.

Merci de me présenter également la plateforme <https://www.legavox.fr/>

Je ne connaissais pas du tout je l'admet.

Vous me dites que vous êtes à la recherche de rédacteurs sur Juristudiant pour l'actualité juridique.

En quoi cela consiste ? Est-ce possible d'être rédacteur ou même modérateur sur Juristudiant ?

Je pourrais être intéressé le cas échéant.

Vous souhaitant une belle soirée.

Jordan Minary

Par **Kern**, le **11/08/2018** à **11:02**

Bonjour Jordan,

L'avantage de créer un blog sur Legavox.fr c'est que vos publications sont diffusées rapidement après de milliers de lecteurs.

Sur un blog type wordpress, vous devez attendre que les moteurs de recherche référencent votre contenu et avec peu d'ancienneté sur votre site, cela peut prendre beaucoup de temps pour être bien positionné.

A cet effet, nous travaillons depuis déjà quelques mois sur une nouvelle version du site legavox un peu plus moderne.

Peut-être à bientôt sur legavox.fr alors !

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/08/2018** à **11:54**

Bonjour

[citation] Vous me dites que vous êtes à la recherche de rédacteurs sur Juristudiant pour l'actualité juridique. En quoi cela consiste ? Est-ce possible d'être rédacteur ou même modérateur sur Juristudiant ? [/citation]

Je vais vous faire un petit point sur les différents statut du forum.

"Membre VIP" : Pour ceux qui sont fidèles au forum et qui ont envies de participer mais qui n'ont pas forcément le temps pour assumer l'un des grades.

"Intervenant" : Ce sont ceux qui viennent régulièrement en aide aux étudiants qui posent des questions.

"Rédacteur" (poste à pourvoir) : Il s'agit de publier régulièrement sur le forum des articles en lien avec l'actualité juridique.

Il peut s'agir d'une observation sur une jurisprudence récente ou sur un projet de loi en cours de débat, ou même lancer un débat.

Exemples :

<http://www.juristudiant.com/forum/spa-donation-assortie-d-une-clause-d-inalienabilite-t27437.html>

<http://www.juristudiant.com/forum/nature-des-cotisations-et-contributions-recouvrees-par-les-urssaf-t27603.html>

Ce peut être aussi la rédaction de fiche de cours ou de méthodologie ou tout simplement faire un point sur une notion.

"Modérateurs" (pas de poste à pourvoir pour le moment) : Vous veillez à ce que les sujets postés respectent la charte du forum. Recadrer les membres qui feraient preuve de manque de respect. Bloquer ou supprimer les sujets ou messages non conforme à la charte. Déplacer les sujets qui ne seraient pas dans la bonne section.
Avertir un administrateur si un membre mérite la suppression de son compte (de préférence LouisDD ou moi).

"Administrateur" : Même fonction que les modérateurs sauf que vous pouvez en plus supprimer un compte. Vous pouvez aussi nommer les membres du Staff et créer de nouvelles sections sur le forum. Il y a aussi un côté management de l'équipe.

Comme je vous le disais un poste de rédacteur est à pourvoir. Il vous suffit de publier régulièrement des articles sur le forum (actualité, fiche de cours).

Par **Jordan Minary**, le **11/08/2018 à 13:16**

Bonjour à nouveau Isidore Beautrelet,
Cela m'intéresserait, moyennant quelques informations si cela ne vous embête pas d'avantage.

Pour des soucis de fiabilité de l'engagement et de sérieux, j'aimerais savoir si la condition d'une publication par semaine est impérative ou s'il est possible de faire plus d'une publication une semaine, aucune si pas de temps disponible la suivante etc ...

J'aimerais aussi savoir qu'est-ce que vous entendez par "lancer un débat", s'agit-il de poser une problématique de droit relatif à un thème d'actualité par exemple et d'entretenir le débat par des apports ?

Enfin, j'aimerais savoir les modalités pour se désengager le cas échéant, et les autres obligations afférentes. non pas que je souhaiterais m'engager pour me désengager bien au contraire mais l'esprit juridique m'oblige à connaître les moindres détails ahaha.

Je serais ravi sinon de pouvoir partager des méthodes, d'aider d'autres membres du forum et de contribuer à sa vie le cas échéant, par des publications régulières !

Dans l'attente de vous lire.
Je vous remercie.

Par **Jordan Minary**, le **11/08/2018 à 13:18**

Kern bonjour,

Merci pour votre message. J'espère que vous m'en tiendrez pas rigueur si je persiste à écrire sur le support de WordPress. Cependant j'ai pris connaissance de la plateforme <https://www.legavox.fr/>

Il est vrai que c'est une communauté très attractive et j'ai hâte de pouvoir y lire de nombreux billets. S'il est possible d'en publier sans blog le cas échéant je le ferais avec grand plaisir.

Je vous remercie pour votre disponibilité et votre patience.

Respectueusement.

Jordan MINARY

Par **Jordan Minary**, le **11/08/2018** à **17:52**

Je me permet dans l'attente de vos réponses, de vous partager mon nouvel article relatif au juge d'instruction :

<https://jordanminary.wordpress.com/2018/08/11/le-juge-dinstruction-simple-epouvantail-ou-garant-dune-bonne-administration-de-la-justice/>

Merci :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/08/2018** à **08:28**

Bonjour

[citation] j'aimerais savoir si la condition d'une publication par semaine est impérative ou s'il est possible de faire plus d'une publication une semaine, aucune si pas de temps disponible la suivante etc ... [/citation]

Une publication par semaine serait un idéal. Cela dit, rien ne vous empêche de faire plus. Et si vous ne pouvez pas c'est pas grave.

On va dire que le minimum syndicale serait un article par mois.

J'insiste sur le fait que nous sommes tous bénévoles ici. Il n'y a pas de liens de subordination. C'est à vous de gérer vos publications comme vous le sentez.

Après, un rédacteur doit quand même être à minimum actif pour conserver son statut (d'où le minimum d'un article par mois).

Et bien sûr même en tant que rédacteur vous pouvez répondre aux questions des étudiants si vous en avez envie.

[citation] J'aimerais aussi savoir qu'est-ce que vous entendez par "lancer un débat", s'agit-il de poser une problème de droit relatif à un thème d'actualité par exemple et d'entretenir le débat par des apports ? [/citation]

Exemple de débat sur le forum :

<http://www.juristudiant.com/forum/la-revision-constitutionnelle-et-le-juge-t31631.html>

<http://www.juristudiant.com/forum/circulation-alternee-t28664.html>

<http://www.juristudiant.com/forum/vol-par-necessite-et-nourriture-pour-animaux-t31178.html>

Comme vous le pouvez pouvoir il suffit juste de prendre une thématique juridique, de développer un peu et de demander aux membres ce qu'ils en pensent

[citation] Enfin, j'aimerais savoir les modalités pour se désengager le cas échéant, et les autres obligations afférentes [/citation]

Comme je vous l'ai dit plutôt c'est du bénévolat ! Si vous souhaitez renoncer à votre statut il vous suffit d'envoyer un MP à LouisDD ou moi.

Il n'y a aucun préavis à respecter [smile3]

Vous n'êtes même pas obligé de vous expliquer, vous pouvez juste nous poster ce lien et on comprendra https://www.youtube.com/watch?v=F_rEHfLgdcY [smile4]

Plus sérieusement, vous pouvez renoncer à votre statut à tout moment.

J'ai regardé votre nouvel article. Ce n'est pas mal du tout ! C'est exactement ce que l'on attend d'un rédacteur

Pour Légavox voilà à quoi peut ressembler un blog <https://www.legavox.fr/blog/isidor-beautrelet/> [smile3]

Par **Jordan Minary**, le **12/08/2018 à 13:33**

Bonjour Isidore Beautrelet

Dans ces conditions je veux bien être rédacteur alors :)

Par contre je viens de voir votre blog, je n'ai pas du tout le même niveau technicité que vous !

Mais si mes articles présents sont appréciés alors avec plaisir :)

<https://www.youtube.com/watch?v=dQw4w9WgXcQ&frags=pl%2Cwn>

Vous êtes doctorant dans quelle université ?

Respectueusement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/08/2018 à 13:53**

Super ! Je vous donnerai votre statut dès que vous aurez écrit votre premier article sur le forum.

Je vous remercie pour votre compliment à propos de mon blog (bien qu'il soit inactif depuis mon Mémoire)

Nous n'attendons pas forcément des articles techniques. Il suffit de prendre une thématique que vous aimez.

Franchement, vos articles sont très bien rédigés et sont agréables à lire.

Je suis sûr que vous allez être un très bon rédacteur

Je suis à l'Université de Franche-Comté et vous ?

Par **Jordan Minary**, le **12/08/2018 à 13:58**

Merci beaucoup,

Je suis à l'université Jean Moulin Lyon 3.

C'est très appréciable d'avoir l'avis d'un doctorant sur ma façon de rédiger merci beaucoup.

Effectivement votre blog à un niveau de technicité que je n'ai pas encore et que je suis loin d'avoir.

Je vais esquisser un article ! Ayant essentiellement de l'intérêt pour le droit pénal et le droit de la famille, je pense en rédiger un sur l'un de ces thèmes.

Je dois le soumettre avant publication ou juste me rédiger et le publier ? Où le cas échéant par contre et avec quels intitulés dans le titre ? :)

Dans l'attente de vous lire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/08/2018 à 14:05**

Vous êtes totalement libre dans le choix de la thématique et du titre!

Vous pouvez publier votre article directement.

En revanche, les simples membres ne peuvent pas éditer leurs messages suite à plusieurs abus

<http://www.juristudiant.com/forum/modifier-supprimer-un-message-ou-un-sujet-t28116.html>

C'est pourquoi dès que vous aurez publié votre premier article je vous passe rédacteur.

Comme ça vous pourrez modifier vos messages, ce qui ne sera pas inutile (fautes de frappe, oubli ...)

J'avais oublié de préciser que vous aurez accès à la zone Staff.

Par **Jordan Minary**, le **12/08/2018 à 14:09**

Très bien merci beaucoup.

Je pense rédiger un article en lien avec la famille. Je vais m'y consacrer cette après midi et je

pense que ça sera bon pour ce soir :)
Parfait je vous remercie.

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/08/2018** à **14:12**

Rien ne presse ! Prenez votre temps.

Moi je vais bientôt déconnecter, donc même si vous publiez ce soir, je ne pourrais vous passer rédacteur que demain matin.

Je vais prévenir LouisDD (mon collègue administrateur) comme ça s'il est sur le forum au moment où vous avez publié votre article, il pourra vous passer rédacteur.

Bref, je vous dis déjà bienvenue dans l'équipe

Par **Jordan Minary**, le **12/08/2018** à **15:53**

Merci Isidore.

Je vous souhaite un très bon dimanche.

Respectueusement.

Par **Jordan Minary**, le **12/08/2018** à **17:07**

Mon premier article ainsi :

<http://www.juristudiant.com/forum/-article-familles-quel-avenir-pour-le-devoir-de-fidelite-t31727.html>

Par **Visiteur**, le **12/08/2018** à **18:39**

Bonjour,

Jordan bienvenue, vos articles sont effectivement très plaisants à lire.

le contenu est enrichissant.

Isidore, merci pour le lien vers votre blog très intéressant également !

Par **Jordan Minary**, le **12/08/2018** à **19:41**

Bonjour Marine,
Merci beaucoup pour votre message.
J'ai également pris connaissance de votre blog et je vous souhaite une belle réussite dans votre parcours.
Je serais ravi d'échanger avec vous le cas échéant.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/08/2018** à **08:11**

Bonjour

Comme convenu je vous ai passé en rédacteur

Par **Jordan Minary**, le **13/08/2018** à **12:41**

Merci Isidore Beautrelet
Ravi de pouvoir intégrer l'équipe.
Je vous souhaite une belle journée !